



**Séance ajournée
22 juin 2016**

À la séance ajournée du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais tenue au Centre Mgr-Lucien-Beaudoin, 34, rue Binet, Gatineau (Québec), le mercredi 22 juin 2016 à 19 h 30 et à laquelle séance étaient présents :

Étaient présents :

M. Gilles Chagnon, commissaire
M. Gilbert Couture, commissaire
M. Mario Crevier, vice-président du Conseil
M Réjean Desjardins, commissaire
M. Alain Gauthier, commissaire
M. Antoine Gomis, commissaire parent (primaire)
Mme Johanne Légaré, présidente de la CSPO
Mme Francine Lorange, commissaire
M. André Maurice, commissaire parent (secondaire)
Mme Marthe Nault, commissaire
M. Marcel Pépin, commissaire
Mme Caroline Sauvé, commissaire
Mme Nathalie Villeneuve, commissaire
Mme Bianca Nugent, commissaire parent (EHDA)

Étaient également présents :

M. Jean-Claude Bouchard, directeur général
M. Rémi Lupien, directeur du Service des ressources financières
M. Pierre Ménard, secrétaire général et directeur du Service des

Étaient absents :

Mme Silvia Barkany, commissaire parent (primaire)
Mme Christiane Gourde, commissaire

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après avoir vérifié le quorum, la présidente procède à l'ouverture de la séance et à l'adoption de l'ordre du jour.

C.C.-15-16-158 Monsieur Alain Gauthier propose d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

6. Approbation – Protocole d'entente spécifique entre la Ville de Gatineau et la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais- École Saint-Paul.

7. Approbation – Protocole d'entente spécifique entre la Ville de Gatineau et la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais- École des Deux-Ruisseaux.

8. Félicitations – Kim Anne de Champlain, directrice de l'École Côte-du-Nord

Adoptée à l'unanimité

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

REPRÉSENTATION AUX ÉVÈNEMENTS

INSCRIRE À VOTRE AGENDA

Fondation : La campagne de financement est en cours et a été prolongée jusqu'au 30 septembre 2016.

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

NOUVELLES MINISTÉRIELLES

NOUVELLES ADMINISTRATIVES

REPRÉSENTATIONS

Désignation – Personne chargée de l'application du *code d'éthique et de déontologies des commissaires* (04-10-10)

DÉSIGNATION – PERSONNE CHARGÉE DE L'APPLICATION DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES COMMISSAIRES (04-10-10)

Considérant l'article 175.1 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Considérant le *Code d'éthique et de déontologie des commissaires* (04-11-10) de la Commission scolaire;

Considérant les résolutions C.C.15-16-008 et C.C.13-14-186 du Conseil;

Considérant la volonté de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, de la Commission scolaire des Draveurs, de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais et de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais de désigner la même personne qui sera chargée de l'application de leur code d'éthique et de déontologie des commissaires respectif;

Considérant l'appel de la candidature publié dans les journaux et les entrevues réalisés par le comité de sélection formé de représentants des quatre commissions scolaires;

Considérant la recommandation du comité de sélection;

Considérant la recommandation du Comité de gouvernance et d'éthique de la Commission scolaire;

C.C.-15-16-159 Madame Johanne Légaré propose de désigner Me Manon Chénier à titre de personne chargée de l'application du *Code d'éthique et de déontologie des commissaires* (04-11-10) pour un mandat de trois ans à compter du 30 juin 2016, soit jusqu'au 30 juin 2019.

Adoptée à l'unanimité

Approbation processus
d'appréciation du
rendement du directeur
général

**APPROBATION PROCESSUS D'APPRÉCIATION DU RENDEMENT
DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Considérant la volonté des membres du Conseil d'établir un nouveau processus d'appréciation du rendement du directeur général;

Considérant la présentation faite au lac-à-l'épaule du 11 juin 2016 d'un nouveau processus d'appréciation du rendement du directeur général;

Considérant les discussions entre les membres du Conseil lors du lac-à-l'épaule;

C.C.-15-16-160 Monsieur Gilbert Couture propose d'approuver le processus d'appréciation du rendement du directeur général tel que présenté, sous réserve de modifications que le comité d'appréciation du rendement du directeur général pourrait apporter s'il le juge opportun.

Adoptée à l'unanimité

Comité d'appréciation
du rendement du
directeur général

**COMITÉ D'APPRÉCIATION DU RENDEMENT DU DIRECTEUR
GÉNÉRAL**

Considérant la résolution C.C.-15-16-015;

Considérant que le Conseil a mis en place un nouveau processus d'appréciation du rendement du directeur général;

Considérant la nécessité de former un nouveau comité d'appréciation du rendement du directeur général;

C.C.-15-16-161 Monsieur Gilles Chagnon propose qu'un nouveau comité d'appréciation du rendement du directeur général soit formé des personnes suivantes et ce, jusqu'au remplacement de l'un de ces membres dont le poste est devenu vacant :

Johanne Légaré, présidente de la Commission scolaire

Caroline Sauv 

Nathalie Villeneuve

Marcel P pin

Gilbert Couture

Adopt e   l'unanimit 

**Approbation – Protocole d'entente
sp cifique entre la Ville de
Gatineau et la Commission
scolaire des Portages-de-
l'Outaouais-  cole Saint-Paul**

**APPROBATION – PROTOCOLE D'ENTENTE SP CIFIQUE ENTRE LA
VILLE DE GATINEAU ET LA COMMISSION SCOLAIRE DES
PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS –  COLE SAINT-PAUL**

Consid rant que l' cole Saint-Paul pr voit certains travaux
d'embellissement de la cour d' cole;

Consid rant que l' cole par l'entremise de la directrice a fait une
demande de subvention;

Consid rant la volont  de la Ville de Gatineau, par l'entremise du
budget discr tionnaire 2016 de la conseill re du district  lectoral
du Parc-de-la-Montagne-St-Raymond, Madame Louise Boudrias,
de contribuer au projet d'embellissement de la cour de l' cole
Saint-Paul en versant une subvention de 12 000.00\$;

Consid rant que ladite subvention fait l'objet d'un protocole
 tablissant les obligations de la Ville de Gatineau et de la
Commission scolaire eu  gard   ladite subvention, dont copie est
jointe aux pr sentes;

C.C.-15-16-162 Monsieur Alain Gauthier propose d'approuver
le « Protocole d'entente sp cifique –  cole Saint-Paul » avec la
Ville de Gatineau et d'autoriser la pr sidente et le directeur
g n ral   signer le protocole au nom de la Commission scolaire.

Adopt e   l'unanimit 

**Protocole d'entente sp cifique
entre la Ville de Gatineau et la
Commission scolaire des
Portages-de-l'Outaouais –  cole
des Deux-Ruisseaux**

**PROTOCOLE D'ENTENTE SP CIFIQUE ENTRE LA VILLE DE
GATINEAU ET LA COMMISSION SCOLAIRE DES PORTAGES-DE-
L'OUTAOUAIS –  COLE DES DEUX-RUISSEAUX**

Consid rant que l' cole des Deux-Ruisseaux pr voit certains travaux
d'embellissement de la cour d' cole;

Considérant que l'école par l'entremise de la directrice adjointe a fait une demande de subvention;

Considérant la volonté de la Ville de Gatineau, par l'entremise du budget discrétionnaire 2016 du conseiller du district électoral du Plateau, Monsieur Maxime Tremblay, de contribuer au projet d'embellissement de la cour de l'École des Deux-Ruisseaux en versant une subvention de 10 000.00\$;

Considérant que ladite subvention fait l'objet d'un protocole établissant les obligations de la Ville de Gatineau et de la Commission scolaire eu égard à ladite subvention, dont copie est jointe aux présentes;

C.C.-15-16-163 Madame Nathalie Villeneuve propose d'approuver le « Protocole d'entente spécifique – École des Deux-Ruisseaux» avec la Ville de Gatineau et d'autoriser la présidente et le directeur général à signer le protocole au nom de la Commission scolaire.

Adoptée à l'unanimité

Félicitations – Kim Anne De Champlain, directrice de l'École Côte-du-Nord

FÉLICITATIONS – KIM ANNE DE CHAMPLAIN, DIRECTRICE DE L'ÉCOLE CÔTE-DU NORD

C.C.-15-16-163A Madame Johanne Légaré, présidente de la Commission scolaire, propose que le Conseil adresse des félicitations à Madame Kim Anne De Champlain, directrice de l'École Côte-du-Nord, à la suite de l'hommage qui lui a été rendu aujourd'hui par l'organisme CAP Santé Outaouais. Cet organisme a en effet décerné un certificat de membre honorifique, à l'occasion de son assemblée générale annuelle, pour la remercier et la féliciter de son engagement passé et actuel dans la mise en place du projet Pacifique au sein de diverses écoles primaires de la CSPO

Adoptée à l'unanimité

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

C.C.-15-16-164 Madame Johanne Légaré propose l'ajournement de la séance au 29 juin 2016 à 19h30 heures.

Il est 20 heures.

La présidente,

Le secrétaire général,

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption – Politique relative aux premiers soins et à la santé des élèves dans les établissements de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (Aj. au 29 juin 2016 Soumissions – Projet « Construction de la nouvelle l'École 034 »)
3. Désignation – Personne chargée de l'application du *Code d'éthique et de déontologie des commissaires*.
4. Approbation – Processus d'appréciation du rendement du directeur général
5. Comité d'appréciation du rendement du directeur général
6. Approbation – Protocole d'entente spécifique entre la Ville de Gatineau et la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais- École Saint-Paul.
7. Approbation – Protocole d'entente spécifique entre la Ville de Gatineau et la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais- École des Deux-Ruisseaux.
8. Félicitations – Kim Anne de Champlain, directrice de l'École Côte-du Nord